

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Règlement REACH (CE) n° 1907/2006

1- Identification de la substance / préparation et de la Société

Désignation commerciale: **Spray Neemol antimites**

CODE : HN002 et HN028

Utilisations : Elimine les mites

Distributeur :

Nom / Raison Sociale: **Ecodis**
Adresse: ZA Kerboulard
56250 St Nolff FRANCE

Téléphone: 02.97.48.40.59
Télécopie: 02.97.45.50.14

N° d'appel d'urgence:
CENTRE ANTI-POISONS DE RENNES
ORFILA

Téléphone: 02.99.59.22.22
Télécopie: 01.45.42.59.59

2- Identification des dangers

Classification Selon le décret EU-GHS (CE) no. 1272/2008

Symbole :



Mot indicateur : ATTENTION

Phrases de danger :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables
Risques spécifiques : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air

Phrases de précautions :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P405 Garder sous clef
P501 Eliminer le contenu/récipient dans une décharge agréée.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou la directive 1999/45/CE

Symbole :



F - Facilement inflammable

Phrase de risque :

R11 Facilement inflammable

Phrases de sécurité :

S2 Conserver hors de la portée des enfants.
S7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé
S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.

3- Composition / information sur les composants

Informations sur les composants / Composants dangereux selon la directive 67/548/CEE ou la directive 1999/45/CE

Caractéristiques chimiques :

Préparation composée d'éthanol et d'huile d'orange.

Composants dangereux :

Numéro CAS	Nom du composant	%	Classification	Phrases R
64-17-5	Ethanol	50-100%	F	11

Numéro CAS	Nom du composant	%	Classification	Phrases R
8008-57-9	Huile d'orange (citrus aurantium dulcis oil)	< 1%	Xi, Xn, N	10, 38, 43, 50/53, 65

4- Premiers secours

Conseils généraux : Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

Contact avec les yeux : Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Ingestion : En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

5- Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction utilisables : CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Moyens d'extinction non utilisables : Jet d'eau à grand débit

Equipement de protection spécial des intervenants : Equipement de protection approprié avec appareil de protection respiratoire autonome.

Instructions particulières : Eliminer toutes les sources d'inflammation. Ne pas fumer. En cas d'incendie, refroidir les contenants au jet d'eau.

6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Eliminer toutes les sources d'inflammation. Assurer une ventilation suffisante. Porter un équipement de protection. En cas de dégagement de vapeurs, porter un appareil de protection respiratoire.

Précautions pour l'environnement : Eviter la dispersion du produit répandu, les écoulements vers l'égout, le sol, le milieu aquatique. Danger d'explosion.

Méthodes de nettoyage : Utiliser seulement des outils ou machines protégés contre l'explosion. Contenir le produit répandu à l'aide d'un absorbant inerte (sable, kieselgur, sciure), transférer le produit dans des récipients appropriés en vue d'élimination.

7- Manipulation et stockage

Manipulation : Assurer une ventilation suffisante. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter la formation d'aérosols.

Stockage : Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Eliminer toutes les sources d'inflammation. Tenir éloigné des aliments, boissons et fourrage pour animaux. Tenir hors de portée des enfants.

Prévention des incendies et explosions : Eliminer toutes les sources d'inflammation. Tenir loin d'agents d'oxydation puissants. Protection contre l'explosion indispensable. Utiliser des machines protégées contre l'explosion et des outils sans étincelles. Prendre toutes mesures pour dissiper l'électricité statique. Ne pas fumer. Les récipients vides peuvent contenir des vapeurs inflammables/explosives. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au sol.

8- Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures de contrôle de l'exposition professionnelle : Assurer une ventilation suffisante. Ne pas manger, boire, fumer pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas vaporiser le produit.

Équipement de protection individuelle :

- Protection des mains : Porter des gants résistants aux alcalins.
 - Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité.
 - Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire.
 - Protection du corps : Porter un vêtement de travail avec manches longues.
 - Mesures générales : Respecter les mesures usuelles pour l'utilisation des produits chimiques. Retirer immédiatement les vêtements souillés et humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Pas de précautions spéciales pour l'environnement requise.
-

9- Propriétés chimiques et physiques

Aspect : transparent

État physique : liquide

Odeur : caractéristique d'alcool

Point éclair : 11-13°C

Inflammabilité : environ 425°C

Propriétés comburantes : Aucune

Température de fusion : -114°C

Densité : 0.79g/cm³ à 20°C

Hydrosolubilité : miscible

Densité de vapeur : 1.59 (air = 1)

10- Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses : Réaction aux alcools, aux amines, aux acides aqueux et aux lessives alcalines. Réaction aux acides, aux alcalins et aux agents d'oxydation.

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11- Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :

Effet primaire d'irritation :

- **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

- **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

12- Informations écologiques

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Facilement biodégradable.

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13- Considérations relatives à l'élimination

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permis : mise au rebut conforme à la réglementation locale.

Emballage : Remettre les récipients vides et secs au centre de tri pour recyclage.

14- Informations relatives au transport

Transport terrestre

Classe de transport : 2 Numéro ONU : UN1993 Emballage : classe II

Code de danger : 3

Dénomination sur le bordereau de transport : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol)

Transport maritime

Classe IMDG : 2 Numéro ONU : UN1993 GE : II

Dénomination technique correcte : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol)

Transport aérien

Classe OACI/IATA

Dénomination technique correcte : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol)

15- Informations réglementaires

Etiquetage suivant réglementation UE

Lettre-code, symbole de danger

Phrases de risques

Phrases de sécurité

F - Inflammable

R11 Facilement inflammable

S2 Conserver hors de la portée des enfants.

S7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien

ventilé
S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.
Ne pas fumer.

16- Autres informations

Tenir compte de la fiche technique concernant le produit pour l'utilisation.

Les informations contenues dans ces fiches de sécurité sont conformes à l'état actuel de nos connaissances, elles ne peuvent engager quelque responsabilité que ce soit de la part du fabricant ou de ses revendeurs.

Elles sont destinées à fournir des repères pour une utilisation sûre du produit concernant le stockage, la manutention, le transport et l'élimination. Ces données ne sont pas transférables à d'autres produits. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations contenues dans la Fiche de Données de Sécurité peuvent ne pas être applicables.